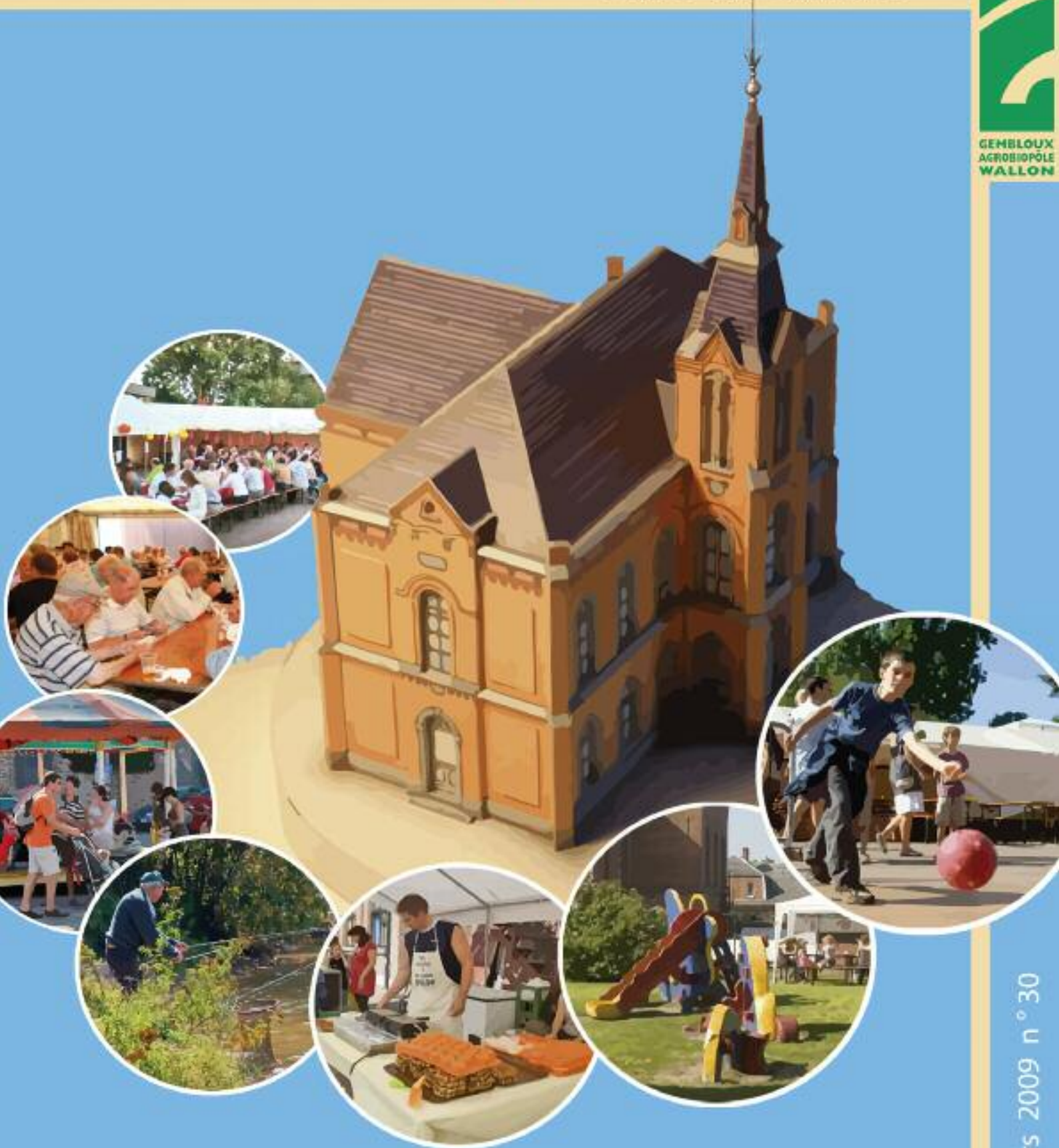


Au pays de
Gembloux
ville et villages

GEMBOUX
AGROBIOPÔLE
WALLON



Magazine d'info édité par la Ville de Gembloux

Mars 2009 n° 30



LE DEVELOPPEMENT RURAL A GRAND-LEEZ

C'est dans le cadre du processus d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural, approuvé le 23 juin 2005 par le Gouvernement wallon, que le projet d'aménagement de l'ancienne maison communale de Grand-Leez en maison de village est apparu comme la première des 12 priorités à mettre en œuvre dans l'entité gembloutoise.

Au travers de ce projet, le souhait était de recréer une dynamique de socialisation, améliorer la qualité de vie du village et protéger un bâtiment d'architecture emblématique. Aussi, cette nouvelle maison de village dont les travaux sont au stade de la finalisation, mettra prioritairement des locaux à disposition des associations du village. Son inauguration officielle devrait intervenir dans le courant du mois de mai prochain.

Un peu d'histoire

L'édifice dont la construction remonte à 1866 coûta 47.000 francs à la communauté grand-leezienne.

Sa tour carrée surmontée d'un admirable clocher donne à ce bâtiment un cachet supplémentaire.

La démolition de cet immeuble avait été envisagée l'année de son centième anniversaire car un projet de construction d'un bloc scolaire avec incorporation d'une maison communale moderne était programmé depuis 1965.

Le report des premiers subsides attendus fut salvateur pour le centenaire, puisque ce projet fut alors abandonné.

Ce bâtiment fut, tour à tour, réservé aux services administratifs, à la salle de mariages, au bureau du chômage et à la Poste. Jusqu'en 1938, l'aile droite était occupée par l'instituteur en chef.

(Source, CN61, 7, 1996)

Quelques chiffres

Les travaux représentent un montant de 782.971,00 € HTVA.

80% sont financés par la Région wallonne, les 20% restants étant à charge de la commune.

L'entreprise exécutant les travaux est la SA Bajart.

Le Bureau d'Etudes est la SPRL Mureddu-Lizin.

Les aménagements représentent 3 niveaux de plus ou moins 180 m² chacun et des locaux de conciergerie.

Un partenariat entre l'associatif et la Ville de Gembloux

Ce projet a été porté par les habitants et plus particulièrement par les associations locales regroupées sous le nom d'Espace Grand-Leez (EGL : il s'agit de l'Association des Parents de Grand-Leez, l'Association des Plaines de Vacances, l'Amicale des 3 X 20, le Club des Jeunes, l'Association "Un Enfant, Une Vie", le Football Club, l'Association "Les Pêcheurs Réunis", l'Association colombophile, ainsi que des membres à titre individuel). Depuis plus de 8 ans, EGL travaille à la dynamisation des activités du village et notamment à l'aboutissement de ce projet important. Elle a par ailleurs bénéficié du soutien de la Fondation Roi Baudouin.

LE DEVELOPPEMENT RURAL, LA SUITE

Trois autres projets issus des priorités du Programme Communal de Développement Rural vont tout prochainement également être mis en œuvre. En effet, la Ville vient de recevoir l'accord sur subsides de la part du Ministre Benoît LUTGEN en charge du développement rural pour le projet relatif à l'aménagement d'un **cœur de village multifonctionnel à Ernage** pour lequel la Ville avait déjà obtenu précédemment un subside en vue de l'acquisition d'une parcelle. Le projet vise à rendre le centre du village d'Ernage plus attractif en vue de créer un lieu de rencontre et d'activités pour les Ernageois. Le Bureau d'Etudes Survey & Aménagement de Ronquières désigné dans le cadre de cette étude est en train de finaliser le dossier « projet » lequel devrait être présenté pour accord à une prochaine séance de la Commission Locale de Développement Rural.

La Ville vient également de recevoir l'accord sur subsides d'une part, pour le projet d'aménagement d'un **espace de convivialité à Grand-Manil nord** et d'autre part, pour le projet d'aménagement d'une **liaison entre le village de Corroy-le-Château et Gembloux**. Le premier vise à aménager un espace de détente et de convivialité sur un terrain communal de 29 ares et contribuera à rendre ce lieu attractif pour toutes les tranches de la population du quartier. Le second permettra aux usagers lents de bénéficier d'un itinéraire sécurisé et confortable qui dédoublera ainsi la piste cyclable peu sûre de la N29.

Samedi 30 mai : Inauguration de la Maison de village de Grand-Leez

L'ancienne maison communale est en train de renaître à Grand-Leez, au bénéfice des associations et des habitants. Le chantier de rénovation est en voie d'achèvement.

Le 30 mai 2009, Espace Grand-Leez asbl vous invite à une journée de fête et d'animation

En collaboration avec les associations du village et le soutien de la Ville de Gembloux, le Centre culturel, la Région wallonne, la Fondation Roi Baudouin et les entreprises de la région

Conseils énergie pour les citoyens

Toutes les infos sur les primes énergie et les réductions fiscales.

Contact : Daniel Comblin, conseiller énergie de la Ville de Gembloux,

Permanences du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h au 15 rue du 8 mai à 5030 Gembloux.

ou sur rendez-vous : tél 081/626.381. E-mail : daniel.comblin@gembloux.be

La modification de la taxe sur l'hygiène publique (déchets ménagers) en questions

De nouvelles règles imposées par la Région Wallonne ont contraint la Ville de Gembloux à revoir sa taxe sur l'hygiène publique (taxe déchets) à partir de l'année 2009. Le principe est de couvrir le « coût-vérité » de la gestion des déchets.

Pourquoi cette taxe est-elle due ?

Cette taxe couvre à la fois les prestations d'enlèvement des déchets ménagers par conteneurs, les collectes sélectives organisées par la Ville, les coûts du parc à conteneurs ainsi que les coûts liés à l'organisation d'un cadre de vie respectueux de l'environnement. Elle est composée d'une partie forfaitaire et d'une partie proportionnelle.

Qui doit payer cette taxe ?

Les chefs de ménage, toute personne physique ou morale et les membres de toute association exerçant sur le territoire de la Ville une activité à caractère lucratif ou non (commerciale, industrielle ou autre).

Comment est constitué un ménage ?

Soit d'une personne enregistrée comme vivant seule, soit de deux ou plusieurs personnes qui résident habituellement dans le même logement, y ont une vie commune et sont enregistrées à la commune comme formant un ménage.

Sur quelle situation nous basons-nous ?

La situation officielle (inscription au Registre National) existante au 1er janvier de l'année d'imposition. Le montant est dû en totalité et ne peut être fractionné en fonction de la durée de l'inscription sur le territoire de la Ville.

Combien faut-il payer ?

Partie Forfaitaire

- 25,00€ taux préférentiel pour les bénéficiaires de faibles revenus
- 45,00€ pour les personnes isolées
- 65,00€ pour les ménages de 2 personnes ou plus, les commerces et les professions libérales

Lorsqu'une personne physique inscrite au registre de la population exerce une activité commerciale, profession libérale, etc.... sur le territoire de la Ville, la taxe forfaitaire n'est due qu'une seule fois. Le taux le plus élevé est alors d'application.

Partie Proportionnelle : 0,20 €uro par kilo de déchets

A quoi donne droit la partie forfaitaire ?

A la gratuité des 18 premières vidanges du conteneur à puce. A partir de la 19ème vidange le taux d'application est :

- 2,00 € par vidange de conteneur d'une capacité de 40, 140 ou 240 litres
- 6,00 € par vidange de conteneur d'une capacité de 660 litres
- 9,00 € par vidange de conteneur d'une capacité de 1100 litres

A la gratuité des premiers kilos répartis comme suit :

- 25 kilos pour les isolés, les commerces et les professions libérales
- 50 kilos pour les ménages de 2 personnes ou plus
Taux préférentiel de :
- 100 kilos pour les ménages qui comptent une personne atteinte d'incontinence pathologique
- 100 kilos pour les familles nombreuses composées

d'au moins 3 enfants de moins de 18 ans et transitoirement pour l'année 2009 pour les gardiennes encadrées

Que faut-il faire pour obtenir les taux préférentiels ?

Vous devez demander le taux préférentiel (réduction du montant de la taxe et/ou augmentation du nombre de kilos inclus dans le forfait), en début d'année, par écrit au Service Taxes de l'Administration Communale de Gembloux et fournir la preuve que vous vous trouvez dans une des situations mentionnées ci-dessus au 1er janvier de l'exercice d'imposition.

<u>MOTIF DU TAUX PREFERENTIEL</u>	<u>PREUVE</u>	<u>TAUX PREFERENTIEL</u>
Revenus ne dépassant pas le Revenu d'Intégration Social (anciennement Minimex)	Attestation du C.P.A.S.	Réduction de la taxe à 25 € par an
Garantie de revenu aux personnes âgées	Attestation de l'Office National des Pensions Tour du Midi 5 à 1060 Bruxelles Tél. 02/529.21.11	Réduction de la taxe à 25 € par an
FAMILLES NOMBREUSES	TAUX PREFERENTIEL AUTOMATIQUE	100 kg de déchets compris dans le forfait
Gardiennes reconnues et encadrées par l'ONE	Attestation de l'ONE	100 kg de déchets compris dans le forfait
Personnes atteintes d'incontinence pathologique	Certificat médical du médecin de famille	100 kg de déchets compris dans le forfait

Quand cette taxe sera-t-elle d'application ?

La taxe est d'application depuis le 1er janvier, les premiers avertissements extraits de rôle seront envoyés en octobre – novembre 2009 en reprenant la taxe forfaitaire 2009 et les pesées des 6 premiers mois 2009 (jusque fin juin 2009). Un deuxième avertissement extraits de rôle vous parviendra en mars-avril 2010 pour la taxe égouts 2009 et les pesées des 6 derniers mois 2009.

ATTENTION, un avertissement extraits de rôle pour l'année 2008 (anciens taux) vous parviendra encore en mars avril prochain. Il concernera la taxe égouts 2008 et les pesées des 6 derniers mois 2008.

En quoi consiste la collecte séparée de la fraction organique ?

A l'automne 2009, un système de collecte spécifique de la fraction organique sera mis en place sur l'entité. Concrètement, des sacs biodégradables de 25 litres seront vendus par rouleaux de 10 sacs (0,25 € le sac) dans vos commerces habituels. Ces sacs seront collectés en même temps que votre conteneur à puces dans des camions bi compartimentés. Le but est de valoriser ces déchets via des filières de compostage et/ou de biométhanisation-cogénération plutôt que de les mettre en décharge. Notez que les langes d'enfants (! pas les langes adultes !), qui pèsent lourds dans votre conteneur et donc sur votre facture, pourront également être évacués via la collecte des organiques.

Comment réduire sa production de déchets ?

Si le « zéro déchet » n'existe pas, il existe cependant de nombreux moyens de réduire le poids de sa poubelle et donc, de sa facture !

En adaptant vos habitudes de consommation, vous pouvez aisément faire des économies mais aussi poser un geste citoyen en faveur de l'environnement :

- Achats malins, déchets en moins ! Faire moins de déchets, c'est avant tout bien choisir ses achats et modes de consommation. Evitez le sur-emballage, préférez des produits rechargeables (piles mais aussi détergent, lessives,...), consommer l'eau du robinet et un foule d'autres astuces sont reprises dans le document « Nous maigrirons ensemble », édité par le BEP et disponible auprès de votre administration ainsi que sur www.gembloux.be
- Ce qui pèse le plus lourd dans votre poubelle, ce sont surtout les déchets organiques. En moyenne, un wallon jette entre 15 et 20 kg de nourriture par an ! N'oubliez pas que, lorsque vous jetez des aliments, vous payez deux fois : pour leur achat et pour leur évacuation ! Outre l'impact environnemental et financier, c'est aussi un

sens social ! Bien gérer son frigo, établir sa liste de courses à l'avance, respecter le chaîne du froid, bien interpréter une date de péremption,...sont autant de gestes qui vont permettrons de limiter ce gaspillage. Plus de détails sont disponibles dans la brochure »le gaspillage alimentaire, un coup dur pour votre budget « disponible auprès de votre administration ainsi que sur www.gembloux.be

- Le compostage est un processus biologique qui permet de produire un engrais naturel de haute qualité à partir de déchets organiques. Cette technique vous permet donc de sortir une bonne partie de la fraction organique de votre poubelle et de valoriser votre compost dans votre jardin, vous évitant ainsi l'achat onéreux d'engrais chimiques. Notez que cette technique est également applicable en appartement via le vermi-compostage, le compost pourra alors être utilisé pour les plantes d'appartement et les balconnières par exemple.

Pour plus de renseignements :

Service des taxes : 081/62.63.66. ; 081/62.63.30. ; 081/62.63.94.
Service de l'Environnement : 08/1/62.63.40. ou 081/62.63.81.
Vous pouvez aussi surfer sur www.gembloux.be

Les hasards du calendrier font bien les choses... Printemps des Sciences et Semaine de la Solidarité Internationale, du Conseil Wallonie Bruxelles de Coopération Internationale ont lieu en même temps... C'est l'occasion pour la Ville de Gembloux, le Centre Culturel, la Faculté universitaire des Sciences agronomiques, l'Atelier Sorcier et Aide au Développement Gembloux (ADG)... de s'unir afin de vous présenter une série d'activités sur les thèmes : Evolution-Révolution autour de l'alimentation.



Semaine de la Solidarité Internationale du CWBCI :

Saveurs d'ici, quel avenir ? & Saveurs d'ailleurs, à quel prix ?

Fière de la réussite de la Semaine de la Solidarité Internationale 2007, la Commission Consultative de Solidarité Internationale de Gembloux (CCSI) réitère en 2009 cette expérience en proposant une série d'activités sur le thème de la Souveraineté Alimentaire.

Mardi 24 mars au Centre Culturel

- 19h00 : Inauguration de la semaine de la Solidarité Internationale
19h45 : En avant première exceptionnelle : Nos enfants nous accuseront – Jean-Paul Jaud
22h15 : Débat, organisé par ADG:
Quelle agriculture pour quel futur ?



Ce débat sera l'occasion pour ADG de poser la question des modes de production, au Nord comme au Sud. Alors que les questionnements légitimes sur les pratiques de l'agriculture intensive et aux pesticides se multiplient, de nombreux courants se développent pour défendre l'agriculture biologique, raisonnée, intégrée, locale... Agriculture intensive ? Agriculture biologique ? De quels choix dispose-t-on ? Quelles seront les conséquences de ces choix ?

Réservations :

08/ 61.38. 38 / centreculturel.gembloux@skynet.be

Vendredi 27 mars à l'Espace Senghor

Journée pour les scolaires : à la découverte de la Souveraineté Alimentaire, visite de l'exposition Arts et Sciences par l'Atelier Sorcier et spectacle Vagabondes au Centre Culturel.

Samedi 28 mars à l'Espace Senghor

Parcours d'animations et rencontres avec des producteurs de la région :

à partir de 12h00 :

Redécouvrez ce qui fait la diversité alimentaire, quels sont les impacts de nos modes de consommation au Nord et au Sud et quelles sont les alternatives possibles à travers les différents stands interactifs des associations partenaires.

Animations – spectacle :

- 14h00 : Chants dansants de l'Académie de Gembloux
15h00 : Ecole du cirque de Gembloux
16h00 : Conférence débat **Consom'acteurs au Nord comme au Sud ! Regards croisés sur les potagers et la vente directe du producteur au consommateur, animée par ADG**
17h30 : Groupe folklorique Les Vis Tchapias
18h30 : Chorales

Concerts :

- 19h30 : Groupe Latino **Nuevo Viento**
21h00 : Groupe Folk **J'en Rafole**
22h30 : Groupe de Ska **Punk Skaira**

Informations : saveurs@ong-adg.be / 081 62 25 75

Partenaires : Ville de Gembloux, Commission Consultative de Solidarité Internationale de la Ville de Gembloux, Aide au Développement Gembloux (ADG), Centre Culturel de Gembloux, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, Centre National de Coopération au Développement, Conseil Wallonie Bruxelles de Coopération Internationale

« Évolution-révolution autour de l'alimentation »

Dans le cadre du Printemps des Sciences, en collaboration avec la Faculté universitaire des Sciences agronomiques et le Centre Culturel de Gembloux, le Centre d'Expression et de Créativité l'Atelier Sorcier présente une exposition-animation « Art et Science » :

L'exposition présente **trois points de vue : scientifique** sous forme d'informations données par les professeurs de la Faculté et de l'École Horticole, **pédagogique** par le biais des travaux de participants enfants, adolescents et adultes des ateliers d'arts plastiques et enfin le point de vue d'un **artiste** contemporain, **Jacques Dujardin**.

Comment les aliments arrivent-ils dans notre assiette ? Est-il vraiment judicieux de manger des fraises en hiver ? Combien de litres de kérosène sont nécessaires pour avoir des tomates toute l'année ?

Voilà des questions importantes auxquelles l'exposition tentera de répondre.

Y seront également abordés l'évolution de l'agriculture depuis l'époque néolithique jusqu'à nos jours, les légumes racines et de surface, le potager et les différentes façons de se nourrir.

Les sculptures de l'artiste **Jacques Dujardin** réalisées en crépinette et en gazon seront également présentées.

Lieu : Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux –
Espace Athéna, Passage des Déportés, 2

Date : du 23 mars au 1er avril 2009 inclus

Horaires : 8h45 à 12h00 et 13h00 à 16h00 - le samedi : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Exposition accessible au tout public et aux écoles

Info et visite guidée sur rendez-vous : au 081 61 38 86 - ateliersorcier@swing.be

Réservation obligatoire pour les écoles :
Violaine LELEUX, Responsable de la Diffusion des sciences FUSAGx : **Tél: 081/62.22.66** - leleux.v@fsagx.ac.be



Parallèlement à cette exposition, la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux organise deux activités.

• **Evolution – révolution autour de l'alimentation : conférences et parcours découverte**

Les chercheurs de la Faculté accueilleront les classes du secondaire durant une journée sur le thème « **Evolution – révolution autour de l'alimentation** ». Les élèves participeront à des conférences interactives et des ateliers participatifs avec des démonstrations et des manipulations. En retraçant l'évolution des modes alimentaires, chercheurs et élèves réfléchiront ensemble à notre façon de manger en abordant les aspects santé, économique, sécurité, ... Ils identifieront également les grandes révolutions qui ont bouleversé notre alimentation, ainsi que les technologies qui se cachent derrière les aliments de notre quotidien.

Date : Mardi 24 mars de 9 à 16h à Gembloux

Public cible : classes de 3ème à 6ème secondaire - Sur inscription

• **"La coccinelle asiatique et la lutte biologique"**

L'Unité d'Entomologie fonctionnelle et évolutive de la FUSAGx organise une activité à l'Université de Liège sur le thème des invasions de coccinelles. A l'aide de plusieurs insectariums, de projection de courts-métrages et d'activités ludiques, les visiteurs de tous âges pourront découvrir les raisons de l'arrivée soudaine de ces nouveaux envahisseurs, et tenter de comprendre l'importance de la lutte biologique contre les ravageurs des cultures.

Date : Samedi 28 mars de 14 à 18h à Liège

Public cible : tous

Sur inscription

Personne de contact : Violaine Leleux – Responsable de la Diffusion des sciences FUSAGx
Leleux.v@fsagx.ac.be - 081/62.22.66

La FUSAGx organise ces activités dans le cadre du renforcement de ses actions de promotion des sciences auprès du grand public, et plus spécialement des jeunes. Une responsable de l'organisation et de la coordination des activités de vulgarisation a donc été engagée grâce à un subside du Service Public Wallon. Ainsi, les actions déjà existantes seront poursuivies et améliorées : conférences dans les écoles, Bio-explorateurs (séances pour les classes de secondaire dans les labos de la faculté), participation au Printemps des Sciences, ... Et de nouvelles initiatives seront également lancées : site Internet pour les jeunes, dossiers pédagogiques pour les enseignants, conférences pour le grand public, expositions ...

Kamishibai – une animation originale de

Le kamishibai, d'origine japonaise, se présente sous forme de planches illustrées que l'on glisse dans un petit théâtre de bois (butai) et que l'on fait défiler en racontant l'histoire. Très populaire au Japon, ce procédé de « racontage » inscrit dans un rituel très précis pour l'école d'IKAJA (International Association of Japan).

Formatrice : Marie-Charlotte Delmas, représentante d'IKAJA en France.

Date : Lundi 30 mars de 9h30 à 17h00.

Lieu : Bibliothèque Hénin - Prix 22€

Pour les inscriptions téléphoner au 081/61.38.80

La Commission des Aînés « L'Age d'Or » vous convie

► à ses conférences :

À 14h30 au foyer communal (place Arthur Lacroix à Gembloux). Bienvenue à tous! Entrée gratuite

- le mardi 24 mars 2009 : « L'OSTEOPATHIE », par Monsieur Christian Dethier, ostéopathe à Gembloux.

- le mardi 21 avril 2009 : « ETRE UN GRAND-PARENT HEUREUX », par Monsieur Christian Dhanis, Président de l'UCP, Mouvement Social des Aînés.

À 16h : Exposition des photos des aînés vus par les enfants dans le cadre des rencontres inter-générationnelles

► à un week-end à Epinal, du vendredi 24 au dimanche 26 avril.

Renseignements et inscriptions : Catherine Williquet, 081/626.334

Soirée Western

Soirée Télévie au Foyer communal

Le vendredi 27 mars 2009 à 19h

Souper « Cow-Boys » et soirée Western avec

démonstration de danses country par

« Les Djon.nes Tchapias » de Sauvenière

« The Black Eagles Western Dancers »

d'Andenne

« Groupe Western Be-Country Dancers »

Infos : J. Kekenbosch 081/612679 ou 0497/053319

Fête médiévale au Château de Corroy

L'office du tourisme de Gembloux organisera sa traditionnelle fête médiévale les 25 et 26 avril au château de Corroy-le-château.

En prélude, un cortège médiéval déambulera dans le village le 24 avril.

Info : office du tourisme 081/626.960



La Maison de l'Enfance « Les Tarpans »

À la Maison de l'Enfance « Les Tarpans »,
rue Docq 30 à Gembloux

Animations « Massage bébé », les jeudis 5, 12, 19 et 26 mars à 9h30

par Anne-Catherine Salliez, Docteur en médecine, instructrice en massage bébé et enfant

Gratuit, inscription souhaitée : Marie-Paule Lambeaux (ONE) 0498/74.46.51

Animations « contes » pour les enfants à partir de 2 ans accompagnés d'un parent, le samedi 21 mars à 16h

par Madeleine Lenaers, mamy-conteuse à l'ONE. Gratuit, ouvert à tous.

Animations de psychomotricité pour les enfants de 1½ ans à 2½ ans, le lundi 9 mars ou le lundi 16 mars à 9h30 par Laurence Deproote, psychomotricienne. Gratuit, inscription obligatoire :

Catherine Williquet, 081/626.334

Un lieu de rencontre pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent, « **Mes premiers pas** », les 2ème et 4ème mardis matins de 9h30 à 11h30.

Gratuit, ouvert à tous. Renseignements : Sophie Raty (Imagin'AMO), 081/61.05.44

À « **la 2ème base** », rue du Coquelet 77 à Gembloux

Une halte-accueil « le coffre à jouets », pour les enfants de 3 mois à 3 ans.

Tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis matins de 8h à 12h, et **tous les mardis après-midis** de 14h à 18h (en période scolaire).

Renseignements et inscriptions : Catherine Williquet, 081/626.334, Marie Carpentier (Imagin'AMO), 081/61.05.44

À **Lonzée**, à l'ancienne maison communale, place de l'Eglise

Le bébé-rencontre, pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent, les 1er et 3ème mercredis matins de 9h à 11h30.

Gratuit, ouvert à tous. Renseignements: Catherine Williquet, 081/62.63.34

Rêve d'ange Heureux



de et par **PAOLO DOSS**
« Lorsque le clown jongle avec les mots, lorsque le mime devient poète, lorsque le rire nous éclabousse d'espérance, alors l'artiste dit l'essentiel de nos vies. Il parle à nos cœurs et à nos âmes »

14 mars 2009 à 20h30
Bar ouvert dès 19h30
Foyer communal de Gembloux
Place Arthur Lacroix

Au profit de

offrez-moi la Lune

Prix des places :

Adultes : 15€ en prévente, 18€ sur place
Etudiants : 12€ en prévente, 15€ sur place
Réservations : 0475/638516 – 0475/624502



ORGANISE

PAR LE SERVICE-CLUB SOROPTIMIST

www.paolodoss.be – www.offrezmoilalune.be

Action « vitrines »

Améliorer l'image commerciale du centre-ville est une des nombreuses missions de l'ADL de Gembloux.

Ainsi, depuis deux ans, l'ADL a mis en place une action de décoration des vitrines vides.

En articulation avec les propriétaires de ces vitrines vides, l'ADL propose de décorer celles-ci durant la durée d'inoccupation.

Les « décorateurs » créatifs sont les classes de 5ième et 6ième de l'Institut Horticole de Grand-Manil et 5ième vendeurs du Collège Saint-Guibert de Gembloux, qui ainsi contribuent dans le cadre de leurs études à un projet d'amélioration du cadre de vie dans notre centre-ville.

Voici quelques décorations épinglées au fil des mois,...

Noël 2008



Saint Valentin 2009



Prochaine décoration : Fête de Pâques

Pour information : ADL – Château du Bailli (1er étage) – Parc d'Epinal – 5030 Gembloux
081/625553 - Fax : 081/625559 - adl.gembloux@skynet.be



Un nouveau logo pour l'ADL de Gembloux

Agréée par la Région wallonne depuis janvier 2008, l'Agence de Développement Local de Gembloux (ADL), qui existait en projet pilote depuis 10 ans a bien évolué depuis. Toutefois, encore trop souvent méconnues du grand public, le gouvernement a souhaité promouvoir les ADL communales. Un logo unique en est le symbole.

La principale mission de l'ADL est de « *stimuler un partenariat local dynamique : collectivités locales, entreprises, associations, particuliers, ... tous rassemblés dans une stratégie de développement économique, social et environnemental commun, durable et à long terme !* ».

C'est dire le nombre d'actions que l'ADL réalise :

- Réunion des différents acteurs du monde économique et social
- Développement d'actions créatrices d'emplois durables
- Stimulation de la circulation de l'information à tous les niveaux
- Accueil des porteurs de projets et leur accompagnement ou leur orientation vers les partenaires utiles
- Stimulation du développement de réseaux au service de l'entrepreneuriat
- Mise en évidence des ressources et des savoir-faire
- Stimulation de l'émergence d'activités nouvelles
- Valorisation de l'image du territoire et de son potentiel tant sur le territoire que vers l'extérieur

Pour information :

ADL – Château du Bailli (1er étage) – Parc d'Epinal – 5030 Gembloux
081/625553 - Fax : 081/625559 – adl.gembloux@skynet.be

Editeur responsable : Ville de Gembloux
Bourgmestre : Benoît Dispa
Graphisme et impression : Sprl Regifo Edition
Photos et illustrations : ADL ©
Les articles, photos, agenda pour la prochaine édition de juin 2009 sont à transmettre pour le 1^{er} mai 2009 à l'ADL : Madame Chantal Paquot - Château du Bailli, Parc d'Epinal - 5030 Gembloux
Tél.:081/625554 Fax.:081/625559 - Courriel : adl.gembloux@skynet.be

Espace culturel indien

COURS DE HINDI

Mercredi 22,29 avril, 6, 13, 20, 27 mai

DANSE INDIENNE

Dimanches 22 mars, 26 avril, 17 mai et 21 juin

Lieu: Complexe sportif de Gembloux: salle de l'extension

HUILES ESSENTIELLES

Dimanches 8, 15, 22 et 29 mars

Cours d'initiation à l'utilisation des huiles essentielles dans la gastronomie

CUISINE INDIENNE

Samedis 25 avril, 2, 9 et 16 mai

Cours de cuisine indienne

sapna



CONCERT DE MUSIQUE INDIENNE

Samedi 2 mai 2009 à 19h30

Concert de musique indienne traditionnelle

avec **Dr. Goswami** (sitar) et **Mani Shankar** (tablas).

Le concert sera suivi d'un repas indien.



CONCERT DE MUSIQUE ORIENTALE

Samedi 23 mai à 19h30

Concert de musique orientale avec le **Trio Valiz**.

Le concert sera suivi d'un repas indien

CONCERT DE MUSIQUE INDIENNE

Samedi 30 mai à 19h30

Concert de musique indienne traditionnelle avec **Indrayudh Bose** (violon) et **Suman Sarkar** (tablas).

Le concert sera suivi d'un repas indien

Infos : **Espace culturel indien**

Avenue des Combattants, 70 5030 Gembloux

Tél. /fax: 081/612398 - info@espacesapna.com www.espacesapna.com



Spectacle de clowns et de magie par la troupe STROMBOLI

- 07 et 08 avril sur le parking du terrain de foot de GEMBOUX,

- 10,11 et 12 avril à ERNAGE,

- 14 et 15 avril à GRAND-LEEZ

- 17, 18 et 19 avril à MAZY,

- 21, 22 avril à CORROY,

- 24,25 et 26 avril à BOSSIERE,

- 28, 29 avril aux ISNES,

- 01,02 et 03 mai à LONZEE,

- 05, 06 mai à BEUZET

- 08, 09 et 10 mai à SAUVENIERE



Théâtre de guignols

les 18 et 19 mai sur la Place communale de SAUVENIERE
du 20 au 24 mai sur le Parking du cimetière de GEMBOUX

REVA 2009

Salon d'information pour les aides et les services

aux personnes handicapées et aux personnes âgées

Flanders Expo à Gand les 23, 24 et 25 avril, de 10h à 18h

Info et place gratuite : www.reva.be



Nos joies, nos peines,...

NAISSANCES

Octobre

Camille Lefebvre, Louise Notte, Lowys Pirson, Nathan Van Steenkiste, Anaïs Dricot, Emma Damit, Florent Fasbender, Lucie Constant, Laly Peckstadt, Aurélien Despeghel, Julien Sabella, Léa Larbouillat, Zora Step, Austin Titeux, Mohammed Oulmane, Edouard Destalleurs.

Novembre

Noémie Postiaux, Noa Beaudot, Antoine Dewandre, Steven Lejeune, Fibie Delvaux, Lilly Lenartz, Yanis Chahboun, Lucie Delcorps, Layla Vandenberghe, Louise Rase, Gabriel Plennevaux, Flavie Cassart, Elia Van Kerckhoven, Diego Beguin, Julien Couturiaux, Jonathan Leroy, Léna Noël, Louise Mestach, Tifenn Debande, Emma Dehareng, Laura Warnant, Lisa Rocher, Aline Pansaerts, Florence Dantinne.

Décembre

Pierre Bazard, Lucy Bull, Juliette Noël, Bastien Lebrun, Adeline Jacquemin, Faustine Deleplanque, Riya Singh, Elina Titeux, Malko Cambron, Romain Cuvelier, Augustin Baes, Juliette Jacques, Esteban Bausier, Justin Rousseau, Louise Bernard, Alicia Romano, Marie Debuissou, Morgan Marquis, Vanessa Gryspeerdt, Elsa Lanneau, Cyann Koch.

MARIAGES

Octobre

Marc Dewals de Gembloux et Sandrina Paenen de Perwez, Benjamin Cantillon et Charlotte Massin de Sauvenière, Alain Ancelot et Barbara Triozzi de Gembloux, Vincent Deroanne et Stéphanie Rouffiange de Gembloux, Antoine Pangop et Solange Deugoue de Gembloux, Olivier Parisi et Amélie Tassignon de Gembloux, Maxime Pochez et Mélanie Huart de Mazy, Philippe Debleumortier et Pascale Bourguignon de Grand-Leez

Novembre

Jean-bosco Sebigo et Régine Nibaruta de Gembloux, Albert Bocq et Aurore Massart de Corroy-le-Château, Delaïde Marc et Karine Vande Steen de Lonzée

Décembre

Jean-François Gérard de Grand-Manil et Valérie Toussaint de Gembloux, Marcel Jandrain et Claudine Nolet de Gembloux, Jean-Marc Davin et Isabelle Verhaegen de Gembloux, Sarkis Sarkisyan et Anna Galstyan des Isnes, José Chavez et Regnier Viviane Regnier de Gembloux.

DÉCÈS

Octobre

Albert Despontin (78 ans), Alexandre Coumans (30 ans), Max Robert (93 ans), José Deleuze (52 ans), Annick Collignon (39 ans), Jeanne Calut (87 ans), Edile Mathot (70 ans), Patricia Meurice (52 ans), Félicien Sornasse (90 ans), René Ferroz (100 ans), Adrienne Venturini (60 ans), Gérard Coppin (58 ans), Michel Bernard (87 ans), Marie Harte (85 ans), Odulpe Libert (84 ans), Claude Fabri (60 ans), Marie Amant (94 ans), Julie Bourgaux (98 ans), Marieucas (89 ans).

Novembre

Léonard Doumont (82 ans), Valentine Petit (93 ans), Stéphane Willems (70 ans), Suzanne Jacobs (76 ans), Kévin Laurez (17 ans), Laure Dagneau (83 ans), Willy Piraprez (80 ans), Louis Marchal (58 ans), Paul Laloux (72 ans), Christiane Antoine (76 ans), Julien Delongueil (19 ans), Michel Buydens (69 ans), Madeleine Detriche (79 ans), Christiane Stimart (75 ans), Adèle Thibaux (56 ans), Léon Denil (53 ans), Jean-Luc Bolain (51 ans), Denise Mercier (85 ans), Lucille Baudine (72 ans).

Décembre

Yvette Sablon (79 ans), Roger Geno (69 ans), Joseph Legros (82 ans), Suzanne Bourgaux (78 ans), Gilberte Mathy (81 ans), Jean-Pierre Chavagne (56 ans), Michel Vanderoot (65 ans), Francine Decamp (59 ans), Fernand Siscot (89 ans), Robert Hance (93 ans), Henriette Canvat (77 ans), Georgette Simon (79 ans), Marie Lhoste (89 ans), Marie Macaux (95 ans), Freddy Burny (59 ans), Orpha Dricot (89 ans), Patrick Koning (70 ans), Jean Fumière (64 ans), Rolande Angenot (86 ans), Simone Desmael (94 ans), Franz Plomteux (87 ans).



Institut Technique Horticole de la Communauté Française

www.ecoles.cfwb.be/ithgembloux

5, rue Verlaine - 5030 Gembloux - Tél. 081-62 53 90
Fax 081-62 53 99

Agenda

Mars

- 2 au 15 : Exposition « Jules Verne », Bibliothèque Hénin, 081/613880
- 5 : Concert de Quentin Dujardin dans le cadre de « Campus Plein Sud », Centre culturel, 6 : Projection de dias "Andalousie" salle paroissiale de Corroy avec petite restauration
- 7 : Souper grec de printemps - section Ernage-Skyros, 19h30 au Foyer communal
- 8 : Cours « Les cultures sans engrais chimiques », SRHGx
- 11 : les « Petits 4 heures » Bibliothèque Andrée Sodenkamp
- 14 : Grand Feu et feu d'artifice à LONZEE
- 21 : Conférence « La culture des tomates, aubergines et poivrons », SRHGx
- 21 : Souper de la section Aller précédé d'une ballade apéritive et culturelle, salle paroissiale de Corroy-le-Château
- 24 : La Commission Consultative des Aînés « l'ostéopathie » Par Monsieur Christian Dethier, ostéopathe à Gembloux. 14h30 au foyer communal
- 25 : les « Petits 4 heures » Bibliothèque André Henin
- 27 : Soirée Western par Télévie, Foyer communal
- 28 : Journée « Saveurs d'ici et d'ailleurs », Espace Senghor, info 081/622575
- 29 : Cours « Les différents modes de préparation du terrain », SHRGx
- 31 : Souper spectacle Ecole communale Sauvenière

Avril

- 4 : Souper annuel « Cercle ornithologique des Amis des Oiseaux », Foyer communal, 081/610978
- 18 et 19 : Salon du Poker au Foyer Communal : A.S.B.L. Zigzactifs (www.pokerattitude.be)
- 21 : La Commission Consultative des Aînés « être un grand-parent heureux » Par Monsieur Christian Dhanis, Président de l'UCP, Mouvement Social des Aînés. 14h30 au foyer communal
- 22 : les « Petits 4 heures » Bibliothèque Andrée Sodenkamp
- 25 et 26 : Fêtes médiévales, Château de Corroy-le-Château, Office du Tourisme
- 25 : Conférence « La taille et l'entretien d'une vigne
- 25 et 26 : Exposition des photos des aînés vus par les enfants, foyer communal

Mai

- 2 et 3 : Parcours d'artistes
- 6 : les « Petits 4 heures » Bibliothèque André Henin
- 8 : Cérémonies commémoratives de la libération des camps et de la fin de la seconde guerre mondiale, 10h30 Rassemblement à l'arbre de la Liberté, 11h Cérémonies au Monument aux Morts, 11h30 réception Espace Athéna
- 10 : 69ième anniversaire Bataille de Gembloux : commémoration
- 9 et 10 : Parcours d'artistes
- 17 : Marche Adeps et brocante, Ecole communale de Sauvenière
- 20 : les « Petits 4 heures » Bibliothèque Andrée Sodenkamp
- 23 et 24 : Fête de l'Ecole du Cirque de GEMBLoux à ERNAGE

 Ce bulletin est réalisé par sprl Regifo Edition - Rue St-Roch 59 — Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bulletin. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez connaître dans le prochain numéro contactez-nous au **071/74.01.37** ou faxez au **071/71.15.76**.

Votre conseiller en communication, Mr Eric VANSTEENWINCKEL, 0498/53.88.48 se fera un plaisir de vous rencontrer.

regifo@skynet.be

C A N A L

ZOOM

www.canalzoom.com

Télévision Locale de Gembloux - Perwez - Chastre - Walhain
Passage des Déportés, 2 / 5030 Gembloux - 081/61.30.09 - courrier@canalzoom.com

 **Optique**

DEBILDE

sur présentation de ce bon - **25 €***

Av. de la Faculté d'Agronomie, 75 - 5030 GEMBLoux

Tél. et Fax : 081/61 48 23

* jusqu'à fin 2009 - Par achat de 150 € minimum - Offre non cumulable.